

Bure, le 27 mai 2013

NOTE AUX ÉLÈVES CONCERNANT LA SESSION D'EXAMENS

Afin de garantir à tous les meilleures conditions de travail possible pendant cette période d'évaluation, je vous rappelle les dispositions habituelles et vous demande de vous y conformer strictement.

1 Examens écrits

- Voyez sur l'horaire la durée de l'examen et le local prévu.
- Le professeur ne vous autorisera pas à quitter le local avant la fin du temps prévu. Si vous pensez pouvoir terminer votre examen plus tôt, prévoyez de quoi en préparer un autre.
- Frauder à un examen n'est jamais une solution. Sachez que la sanction en juin est l'annulation de l'épreuve et son report en deuxième session, si toutefois les autres résultats sont suffisants. Vos professeurs seront attentifs au risque de fraude au moyen d'un smartphone, iPod ou autre appareil similaire. Ils pourront vous demander de les déposer sur leur bureau avant le début d'un examen.
- En cas d'absence à un examen (maladie...), prenez contact avec l'école au plus vite, si possible entre 8 h et 8 h 30 le premier jour de votre absence, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

2 Examens oraux

- Vous devez connaître votre heure de passage approximative avant le début de la session. Demandez à votre professeur de vous la communiquer. Voyez le panneau d'affichage de votre classe : l'ordre de passage y est normalement affiché.
- Avant ou après un oral, vous devez toujours vous trouver dans le local d'étude prévu dans l'horaire.
- Un seul élève attend son tour dans le couloir devant le local d'interrogation.

3 Études

En dehors des moments d'examen, vous devez vous trouver **dans le local d'étude prévu pendant tout votre temps de présence à l'école**, à l'exception bien entendu des récréations. L'ordre et le silence doivent régner. N'obligez pas les éducateurs à protéger le travail de vos condisciples en vous donnant un travail supplémentaire dont vous vous passeriez aisément.

4 Retours

- Les bus TEC rouleront selon l'horaire « examens », identique à l'horaire du mercredi, du lundi 10 au vendredi 21 juin. Des bus circuleront donc à la mi-journée pendant toute la durée de la session.

- Vous ne serez autorisés à quitter l'école que par votre moyen de transport habituel ou si quelqu'un vient vous reprendre dans la cour. Ne convenez jamais d'un autre point de rendez-vous.
- Si vous rentrez chez vous immédiatement après un examen, qu'il soit oral ou écrit, communiquez l'heure à laquelle vous terminez à la personne qui vous reprend avant de quitter votre domicile.
- Si votre moyen de transport n'est pas disponible dès la fin de votre examen, le temps d'attente doit être passé en étude surveillée.

5 Archives

- Le jeudi 20 de 11 h à 12 h (élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e) ou le vendredi 21 aux mêmes heures (élèves de 1^{re} et 2^e), tous les élèves, y compris ceux qui n'auraient pas examen, doivent venir en classe avec tous leurs documents (cours, travaux et contrôles, journal de classe). Ceux-ci seront vérifiés une dernière fois par le titulaire. S'ils sont en ordre, on vous remettra deux sacs à archives dans lesquels vous les classerez. S'ils ne sont pas en ordre, vous viendrez les compléter au Collège le lundi 24 juin et les jours suivants si nécessaire.
- Après contrôle, vous rentrerez chez vous avec vos sacs. Tous ces documents devront être conservés intacts et complets jusqu'à l'obtention, chez nous ou ailleurs, du Certificat d'Enseignement secondaire supérieur (généralement un an après la fin de la sixième année). Ils sont susceptibles d'être contrôlés à tout moment par l'Inspection.

6 Livres

- Aux moments prévus pour l'archivage des documents, vous pourrez remettre les livres que vous ne souhaitez pas conserver.
- Aucun livre ne pourra être accepté après ces dates. Ne les oubliez donc pas à la maison.
- En cas de travail de vacances ou d'examen de repêchage, vous devrez reprendre vos livres avant le mercredi 26 juin à 12 h. Adressez-vous à M. Mouton.
- La bourse aux livres se tiendra le mercredi 26 juin à partir de 13 h 30 dans le local B.0.02.

J'espère que le rappel de ces dispositions permettra à chacun de vivre au mieux cette fin d'année scolaire et vous souhaite plein succès à tous.

Benoît Strépenne
Directeur